



Population légale de la Gironde : 1 483 712 habitants au 1^{er} janvier 2012

Au 1^{er} janvier 2012, la Gironde compte 1 483 712 habitants, soit une augmentation de 74 367 personnes depuis 2007. Sur la période 2007-2012, la population girondine croît en moyenne de 1 % chaque année.

Virginie Régnier

74 367 Girondins de plus qu'en 2007

Au 1^{er} janvier 2012, la Gironde compte près de 1 484 000 habitants, soit plus de 74 000 personnes de plus qu'en 2007. Son taux annuel moyen d'évolution est légèrement supérieur à celui de l'Aquitaine, + 1,0 % contre + 0,8 %. La Gironde rassemble, en 2012 comme en 2007, 45 % des habitants de la région.

En 2012, quatre Girondins sur dix résident dans une commune de 1 000 à moins de 10 000 habitants (figures 1 et 2). Parmi les 542 communes de la Gironde, 23 ont plus de 10 000 habitants. Leur accroissement annuel moyen entre 2007 et 2012 est de 0,6 %. Ce taux est supérieur pour les communes de moins de 10 000 habitants, + 1,5 % par an. Ainsi, ces petites communes contribuent à l'essor démographique de la Gironde pour 68 %.

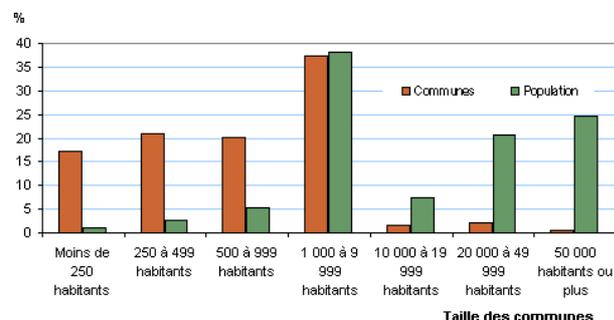
1 Nombre de communes et d'habitants en Gironde en 2012 selon la taille des communes

Unité : nombre

Taille des communes au 1 ^{er} janvier 2012	Nombre de communes	Population municipale
Moins de 250 habitants	94	16 102
De 250 à 499 habitants	113	41 147
De 500 à 999 habitants	109	77 764
De 1 000 à 9 999 habitants	203	564 575
De 10 000 à 19 999 habitants	8	111 255
De 20 000 à 49 999 habitants	12	305 699
50 000 habitants ou plus	3	367 170
Gironde	542	1 483 712

Source : Insee, Recensement de la population 2012

2 Répartition des communes de Gironde et de leur population en 2012 selon la taille des communes



Source : Insee, Recensement de la population 2012

La population croît dans 80 % des communes girondines

Moins de 20 % des communes de la Gironde perdent des habitants en cinq ans, dont trois de plus de 10 000 habitants (figure 3). Parmi les 428 communes dont la population augmente entre 2007 et 2012, 34 affichent une croissance annuelle moyenne de plus de 4 % ; ce sont essentiellement des communes de petite taille.

La Gironde compte 37 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dont 12 de plus de 20 000 habitants (figure 4). Tous les EPCI de Gironde ont une population en augmentation ou quasiment stable entre 2007 et 2012. ■

3 Évolution de la population des communes de 10 000 habitants ou plus de Gironde entre 2007 et 2012

Unités : nombre et %

Communes	Population municipale		Taux annuel moyen d'évolution 2007-2012 (%)
	2012	2007	
Bordeaux	241 287	235 178	0,5
Mérignac	66 660	66 002	0,2
Pessac	59 223	57 851	0,5
Talence	41 358	40 940	0,2
Villenave-d'Ornon	29 804	29 339	0,3
Saint-Médard-en-Jalles	28 839	27 243	1,1
Bègles	25 380	24 914	0,4
La Teste-de-Buch	24 952	24 616	0,3
Gradignan	23 930	23 096	0,7
Libourne	23 736	23 471	0,2
Le Bouscat	23 376	23 334	0,0
Cenon	22 385	22 732	-0,3
Eysines	21 063	19 207	1,9
Lormont	20 740	20 636	0,1
Gujan-Mestras	20 136	17 195	3,2
Floirac	16 508	15 794	0,9
Cestas	16 379	16 658	-0,3
Bruges	16 269	13 605	3,6
Blanquefort	15 149	15 113	0,0
Ambarès-et-Lagrave	14 112	12 963	1,7
Andemos-les-Bains	11 376	10 543	1,5
Arcachon	11 307	11 679	-0,6
Saint-André-de-Cubzac	10 155	8 458	3,7

Sources : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012

Sources et méthode

Les données de population au 1^{er} janvier 2012 correspondent aux résultats définitifs issus des cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2010 à 2014. La nouvelle méthode de recensement substitue au comptage traditionnel organisé tous les huit à neuf ans une technique d'enquêtes annuelles. Celle-ci distingue les communes de moins de 10 000 habitants, enquêtées désormais une fois tous les cinq ans par roulement, et les communes de 10 000 habitants ou plus, dans lesquelles un échantillon de 40 % des logements est enquêté au cours d'un cycle quinquennal (8 % par an dans chaque commune).

Insee Aquitaine
33 rue de Saget
33076 Bordeaux cedex

Directeur de la publication :
Jean-Michel Quellec

Rédacteur en chef :
Jean Sebban

ISSN : 2416-8343

Crédit photos : Insee Aquitaine

© Insee 2014

Pour en savoir plus :

- La population communale depuis 1876
www.insee.fr - Thème population - Données détaillées - Aquitaine
- Variation de population depuis 1990 selon le type de zonage
www.insee.fr - Thème population - Données détaillées - Aquitaine
- Populations légales de l'Aquitaine et des 5 départements aquitains
Insee Flash Aquitaine n° 5 à 10, décembre 2014
- Les populations légales 2012
www.insee.fr - La population légale de ma commune - Les derniers résultats du recensement

4 Évolution de la population des EPCI de 20 000 habitants ou plus de Gironde entre 2007 et 2012

Unités : nombre et %

Établissement public de coopération intercommunale	Population municipale		Taux annuel moyen d'évolution 2007-2012 (%)
	2012	2007	
CU de Bordeaux	737 492	714 032	0,6
CA du Libourmais	69 673	66 565	0,9
CA du Bassin d'Arcachon Sud-Pôle Atlantique	63 286	59 774	1,1
CC du Bassin d'Arcachon Nord Atlantique	60 413	54 057	2,2
CC de Montesquieu	38 755	35 164	2,0
CC du Sud Gironde	30 097	28 109	1,4
CC Jalle Eau Bourde	28 725	28 285	0,3
CC Médoc Estuaire	26 063	23 437	2,1
CC du Secteur de Saint-Loubès	25 319	23 559	1,5
CC du Canton de Saint-Savin	22 816	20 118	2,5
CC du Cubzaguais	22 719	19 573	3,0
CC du Réolais en Sud Gironde	20 144	19 351	0,8

CU : Communauté urbaine, CA : Communauté d'agglomération, CC : Communauté de communes

Sources : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012

Les populations légales

Ces résultats sont diffusés à l'occasion de la publication au Journal Officiel des dernières populations légales, celles de 2012 applicables à partir du 1^{er} janvier 2015.

Établies chaque année pour toutes les circonscriptions administratives françaises, les populations légales sont prises en compte pour l'application de dispositions législatives, réglementaires et financières relatives à l'organisation des communes et à la vie quotidienne de celles-ci. Les populations légales du 1^{er} janvier 2012 sont publiées dans un décret paru au Journal Officiel. Elles prennent effet au 1^{er} janvier 2015 pour toutes les circonscriptions administratives existantes au 1^{er} janvier 2014 et dans leurs limites territoriales à cette date.

Définitions

Le terme générique de « populations légales » comprend pour chaque commune sa **population municipale**, sa **population comptée à part** et sa **population totale** qui est la somme des deux précédentes.

La **population municipale** est celle qui est utilisée à des fins statistiques. Elle comprend :

- les personnes ayant leur résidence habituelle dans un logement, une communauté ou une habitation mobile, sur le territoire de la commune ;
- les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune ;
- les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune.

La **population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont gardé une attache sur le territoire de la commune.



Insee
Mesurer pour comprendre